

Info Marne

SOMMAIRE (cliquez sur l'article)

Edito : Matignon toujours aussi bornée.....	1
Retraites : interpellation des sénateurs et députés	2
Châlons-en-Champagne : Rencontre chez le préfet	2
Campagne de communication : "En avoir pour mes impôts" ou comment tuer les services publics	2
Reims : Journée sur le numérique	3
Reims : Commémoration de l'assassinat de Pierre Maître.....	4
Châlons-en-Champagne : Élections chez Carrefour	4
La Neuville : Obsèques de notre camarade J-C PRODENT	4

Edito : Matignon toujours aussi bornée



« Deux heures de monologue patronal » a déclaré Sophie Binet au sortir de la rencontre avec Elizabeth Borne le 17 mai dernier ([voir la déclaration de Sophie Binet](#)).

Pourtant, au-delà de la demande de retrait de la réforme des retraites, la CGT avait porté des exigences très concrètes : augmentation des salaires, révision des ordonnances Macron, conditionnalité des aides publiques, abandon de la dégressivité des allocations chômage, réduction du temps de travail, égalité professionnelle. Aucune réponse positive de la part de Mme Borne qui imaginait clore la séquence « retraites » en affichant une reprise fictive du dialogue social...

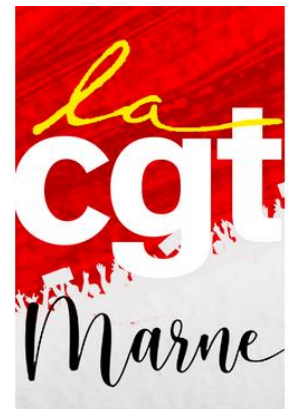
A l'issue de la rencontre, la première ministre a estimé que le projet de loi pour abroger la réforme des retraites, porté par le groupe parlementaire LIOT, était « inconstitutionnel » ! Elle considère que ce projet de loi supprimerait 18 milliards de ressources sans apporter de recettes. Elle rejoint ainsi la position des élus macroniens qui veulent recourir à l'article 40 de la constitution qui permet de soulever l'irrecevabilité financière du texte pour empêcher le vote...

Quelle hypocrisie et quelle provocation de leur part dans la mesure où le gouvernement a systématiquement refusé d'examiner d'autres pistes de financement, comme, par exemple les aides publiques aux entreprises privées qui atteignent 207 milliards d'euros par an !

Après le recours au 47-1 pour réduire le temps du débat, le 49-3 pour éviter le vote, le refus à deux reprises d'organiser un référendum sur la question, va-t-on gravir une nouvelle marche dans l'arbitraire et l'unilatéralisme ?

Bien évidemment, suite à ce simulacre de dialogue social, la mobilisation générale du 6 juin est plus que jamais à l'ordre du jour.

Sabine DUMENIL, Secrétaire Générale UD CGT 51



24 mai 2023

#18

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04

udcgt51@laposte.net
www.udcgt51.fr



Suite au drame survenu au CHU de Reims le 22 mai, l'Union Départementale CGT de la Marne a exprimé sa vive émotion et invité au recueillement pour les deux salariées victimes de cette terrible agression.

Elle demande à analyser ce drame avec attention pour en comprendre les raisons et en tirer tous les enseignements. Depuis des années la CGT dénonce le manque de moyens et la dégradation de l'offre de soins dans la santé, la psychiatrie et l'action sociale. Il est plus que temps d'écouter le personnel de santé. ([lire le communiqué](#)).

Retraites : interpellation des sénateurs et députés

Le 8 juin, l'Assemblée Nationale devrait enfin pouvoir se prononcer sur la proposition de loi sur les retraites. Il faut que les député-e-s respectent la volonté de plus de 7 français-e-s sur dix et votent pour ou s'abstiennent afin que la proposition de loi soit majoritaire.

C'est la raison pour laquelle l'Intersyndicale organise une campagne d'affichage, de distribution de tracts et d'interventions diverses en vue du vote du projet de loi abrogeant le report de l'âge de départ à 64 ans.

Parmi les élu-e-s, l'Intersyndicale devrait rencontrer Charles de Courson, député de la 5ème circonscription de la Marne, devenu, par ses initiatives contre la réforme des retraites, le député le plus détesté de la Macronie.

Châlons-en-Champagne : Rencontre chez le préfet

L'intersyndicale a rendez-vous le 1^{er} juin à la préfecture pour évoquer la question de la sécurisation des cortèges dans les manifestations dans la Marne et surtout à Reims après les événements survenus lors des dernières mobilisations, le plus souvent provoqués par les décisions erratiques du sous-préfet de Reims.

Campagne de communication : "En avoir pour mes impôts" ou comment tuer les services publics

Alors que les français remplissent actuellement leur déclaration annuelle des revenus, le gouvernement en profite pour lancer une campagne de communication intitulée « En avoir pour mes impôts ».

Cette campagne est présentée comme une consultation des citoyens afin qu'ils puissent exprimer leur avis sur l'utilisation qui est faite de leurs impôts. Quelle étrange démarche que de consulter les citoyens sur ce sujet, alors que l'on sait que le Président refuse, depuis plusieurs mois, toute consultation sur une autre réforme régressive, le report de l'âge de retraite à 64 ans !

Il apparaît très clairement que cet exercice de communication vise d'une part à détourner les citoyens du sujet des retraites et d'autre part à poursuivre la destruction du modèle social français. Mais attention à cette dangereuse stratégie qui contribue à mettre à mal le consentement à l'impôt, à dénigrer l'administration fiscale et ses agents, et à

Le 08 Juin 2023

Ils doivent VOTER POUR l'abrogation de la loi sur les Retraites.

Le 08 juin 2023, ces élus marnais ont la main pour abroger la loi régressive sur les Retraites et remettre la France sur le chemin de la démocratie.

Xavier ALBERTINI
Député

Charles de COURSON
Député

Eric GIRARDIN
Député

Lise MAGNIER
Députée

Laure MILLER
Députée

Ensuite aux sénateurs de voter pour l'abrogation lors de la navette parlementaire.

Yves DETRAIGNE
Sénateur

Françoise FERAT
Sénatrice

René-paul SAVARY
Sénateur

Logos: CGT, Cfdt, F3, CFE-CGC, cftc, U.N., Solidaires, AER

entretenir l'idée que les services publics sont trop coûteux et doivent être réduits et priorisés. À la CGT, nous pensons que le consentement à l'impôt, passe par l'exemplarité et ce n'est pas en expliquant que les services publics et la sécurité sociale coûtent mais plutôt en mettant en avant ce qu'ils apportent que les citoyens contribueront de manière volontariste. En effet, qui dans la société peut financer totalement l'éducation de ses enfants, prendre en charge intégralement ses frais de santé, ou bien encore se construire sa propre piscine olympique ?

Et dans le même temps, le gouvernement fait peu de communication sur les dizaines de milliards d'euros sacrifiées chaque année au bénéfice des entreprises et des plus riches (suppressions d'impôts et aides en tout genre). La CGT suggère une autre consultation « En avoir pour mon travail » afin que les salariés puissent exprimer sur le niveau de leur rémunération...

Reims : *Journée sur le numérique*



Quel accueil des citoyens face à la digitalisation et quel impact sur l'organisation du travail ? Tel était le sujet de la matinée de travail organisée le 20 avril dernier par le Conseil Syndical Inter-régional Champagne-Ardenne/Charleroi/Namur et Neufchâteau à Reims.

De nombreux échanges entre membres de la CGT et de la FGTB (Fédération Générale du Travail de Belgique) ont permis de soulever les problématiques générées par la fracture numérique. Ils ont mis en évidence les difficultés voire les impasses rencontrées par faire toute démarche administrative lorsqu'on est dans la précarité et que l'on n'a pas accès à Internet. Les débats ont également fait apparaître le décrochage de nombreuses personnes âgées par rapport à la dématérialisation et l'hyperconnexion du monde actuel.

Concernant l'organisation du travail, même si la digitalisation peut apporter des améliorations en facilitant certaines tâches, l'Intelligence Artificielle (IA) peut aussi conduire à la déshumanisation en servant l'objectif du capital de dégager encore plus de profit.

POUR UNE FISCALITE JUSTE, nos 10 propositions !

L'argent existe pour faire face aux urgences sanitaires, sociales et environnementales : il s'agit simplement d'avoir la volonté politique d'aller le chercher là où il est !

- 1. S'attaquer** sans concession à la fraude fiscale qui représente selon nos estimations près de 80 milliards de pertes pour l'État chaque année et donc redonner les moyens humains et législatifs suffisants aux services de contrôle pour lutter efficacement contre les fraudeurs : **+10 milliards** d'euros par an.
- 2. Harmoniser** la fiscalité entre les pays et éradiquer les paradis fiscaux.
- 3. Rétablir un ISF**, plus ambitieux et plus progressif que l'ancien : **+20 milliards** d'euros par an.
- 4. Réduire** drastiquement les niches fiscales et les circonscrire à celles réellement utiles socialement, économiquement ou environnementalement : **+50 milliards** d'euros par an.
- 5. Faire** de l'impôt sur le revenu le socle de notre contrat social en augmentant sa progressivité : **+14 milliards** d'euros par an.
- 6. Baisser** les taxes indirectes et proportionnelles comme la TVA, le taux normal de la TVA serait ramené de 20 à 15 % et la TVA pourrait être supprimée sur les produits de première nécessité : **-35 milliards** d'euros par an.
- 7. Moduler** l'impôt sur les sociétés en fonction du comportement des entreprises : augmenter l'impôt pour celles qui contribuent à la financiarisation de l'économie ; réduire l'impôt pour celles qui favorisent l'emploi, les salaires, l'investissement, la préservation de l'environnement.
- 8. Repenser** la fiscalité locale aussi bien des entreprises que des particuliers (en tenant compte des revenus dans le calcul des taxes d'habitation, taxes foncière).
- 9. Introduire** une véritable taxe sur les transactions financières visant l'ensemble des transactions à des taux suffisamment forts pour réduire la financiarisation de l'économie : **+24 milliards** d'euros par an.
- 10. Taxer** davantage les revenus du capital (dividendes) en mettant fin au prélèvement forfaitaire unique : **+4 milliards** d'euros par an.

Fédération des Finances CGT, 263 rue de Paris - Case 540, 93515 Montreuil cedex
<https://www.cgffinances.fr> Tel : 01 55 82 76 66

Précision : la date limite de déclaration en ligne pour la Marne est fixée au jeudi 1er juin à 23h59

Reims : Commémoration de l'assassinat de Pierre Maître



Le 5 juin prochain, rendez-vous est fixé devant la maison de l'association des amis de Pierre Maître, assassiné il y a bientôt 46 ans alors qu'il participait à un piquet de grève devant les Verreries Mécaniques Champenoises.

Sur la plaque commémorative apposée devant l'entreprise désormais fermée, on peut lire :
« Le 5 juin 1977 est tombé Pierre Maître, militant de la CGT, assassiné par un commando fasciste alors qu'il luttait pour la liberté et le progrès social. »

Cette commémoration prend tout son sens au moment où le risque de voir l'extrême-droite arriver au pouvoir se rapproche dangereusement.

De nombreux signes en témoignent, et pas seulement dans les urnes :

- l'agression des grévistes de Vertbaudet de Marquette Lez Lille,
- la manifestation de 500 néo-nazis en plein Paris,
- l'incendie de la maison du maire de Saint Brévin-les-Pins.

Plus que jamais, le combat pour la justice sociale et contre l'extrême-droite est une priorité de la CGT.

Châlons-en-Champagne : Élections chez Carrefour

La CGT Carrefour Châlons-en-Champagne remercie tous ses soutiens et les salariés du magasin pour les élections qui ont eu lieu ce vendredi 12 mai.

Ont été élus 3 titulaires sur 8 et 2 suppléants CGT au CSE. Un résultat encourageant dans un contexte nouveau avec l'apparition d'une quatrième liste.

Un grand merci à ceux qui n'ont pas été élus et aux adhérents absents de la liste qui continueront à s'investir, à se former et à lutter auprès de l'équipe en place. Un résultat qui s'ajoute aux nombreuses adhésions constatées depuis le début du mouvement contre la réforme des retraites.

La Neuville : Obsèques de notre camarade Jean-Claude PRODENT



L'Union Départementale CGT de la Marne salue la mémoire de notre camarade Jean-Claude, qui nous a quittés prématurément, pour ses nombreux engagements, au syndicat CGT de la Ville de Reims, à l'UL CGT de Reims-Ville, à Reims Habitat où il a été longtemps administrateur et à INDECOSA (défense des consommateurs).

Ses obsèques ont eu lieu le 22 mai.



Mardi 6 juin 2023